

Synthèse du COMPTE RENDU DE SEANCE du 16 02 2021

Le seize février deux mille vingt et un à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni compte tenu des exigences sanitaires du moment et après en avoir avisé Madame la Préfète, à la salle polyvalente "Boîte en zinc", sous la présidence de Monsieur Jean Mouzat, maire.

Présents : - Jean MOUZAT - Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Marcel GUINDRE – Catherine VIDAL - Carla AFONSO DA CRUZ – Julien BARATAUD - Isabelle BAUDRY - Valérie BOUCHARREL - Thierry LANNES - Evelyne LAVENU – Eric LIVET- Jean-François POUMIER - Jean-Marc SIMONEAU – Jean-Pierre VERGNE

Excusés non représentés: /

Excusés représentés: /

Mme Valérie BOUCHARREL est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 février 2021

Approbation du Compte-rendu de séance du 11/01/2021

« Pour » à l'unanimité

1. Avis à l'assemblée de la décision du maire d'ouverture d'une ligne de trésorerie en vertu de la délégation consentie par le conseil municipal

Ligne de 50 000€ ouverte auprès du crédit agricole.

2. Validation de la 2ème version du projet d'accompagnement de SETSO suite à la réunion du 26/01/2021.

« Pour » à l'unanimité

3. Plan de relance « Rénovation Energétique des bâtiments publics

* **Projet bâtiment école,** Travaux d'isolation par l'extérieur, remplacement du système de chauffage, persiennes anti chaleur ...

Préprogramme estimé à 180 000€ HT par Corrèze ingénierie

Financement : 30 % Etat 30 % Conseil départemental, 10 000€ de Tulle Agglo

Reste à financer commune : 62 000€ HT (emprunt)

Projet et demandes de subvention :

« Pour » à l'unanimité

* **Projet bâtiment ancienne poste :** isolation intérieure, cave et combles, changement menuiseries, chauffage aérothermie...

Préprogramme établi estimé à 133 000€ HT par Corrèze ingénierie

Financement 30 % Etat, 25 % conseil départemental

Reste à financer commune : 60 850€ HT

Projet et demandes de subvention :

« Pour » à l'unanimité

4. Audits énergétiques des 2 projets

Il est indispensable de réaliser des diagnostics afin de contrôler l'un des critères d'attribution des subventions, à savoir l'objectif de 30 % d'économie de consommation.

Les devis de Dejante s'élèvent à 3 000€ HT pour l'audit bâtiment école et à 2 200€ HT pour le bâtiment ancienne poste.

Financement à 80 % par le conseil départemental soit 4160 € HT

Reste à charge commune : 1 040€ HT (autofinancement).

Projet et demande de subvention :

« Pour » à l'unanimité

5. Assistance à maître d'ouvrage par Correze Ingénierie

Signature d'une convention d'assistance à maître d'ouvrage pour 3000€ HT avec Corrèze Ingénierie . (Environ 1 000€ par projet , école, ancienne poste et cantine)

« Pour » à l'unanimité

6. Projet : Travaux de mises aux normes cantine

Des travaux de mise aux normes s'imposent à la cantine de l'école – centre de loisirs.

Un préprogramme a été établi par Corrèze Ingénierie à 171 000€ HT

Financement Etat 42 % 71 820 €, conseil départemental 15 000€, Tulle Agglo 10 000€

Reste à financer : 74 180€ HT (Emprunt)

Projet et demandes de subvention :

« Pour » à l'unanimité

7. Programme « école numérique 2021 »

Acquisition de 7 tablettes numériques et remplacement ancien TBI de la seconde classe présentant de grosses défaillances par un VPI et un tableau blanc magnétique.

Coût selon devis Technique Média Informatique : 3 920 € HT

Financement 50 % Etat, soit 1 960 €

Reste à financer commune : 1 960 € HT

Projet et demande de subvention :

« Pour » à l'unanimité

8. Plateforme de tri et containers semi-enterrés

Le terrassement de la nouvelle plateforme de tri est à la charge de la commune .

Ces travaux sont estimés à 11 000€ HT

Financement : 45 % Etat soit 4 950 €HT

Reste à financer commune : 6 050€ HT

Projet et demande de subvention :

« Pour » à l'unanimité

9. Réparation sonnerie cloches église

Remplacement nécessaire suite à un dommage foudre sur moteur de volée

Devis Brouillet, notre prestataire : 1 393€ HT

Devis SAS HONORE, campanaire de St Germain : 1 140 € HT

« Pour » à l'unanimité

Pour retenir le devis de la SAS HONORE, de dénoncer le contrat d'entretien de Brouillet (180€ HT) et signer nouveau contrat d'entretien annuel avec SAS HONORE (160€ HT)

10. Validation contractualisation 2021-2023 avec le conseil départemental

Tableau présenté aux élus :

« Pour » à l'unanimité

Questions diverses

Fin de séance à 23h15.

le 22.02.2021 .

Le Maire
Jean MOUZAT